## CONVERGENCE ECOLOGIQUE DU PAYS DE GARDANNE B P N° 6 13105 MIMET

Commission Particulière du débat public 1 boulevard Dugommier 13001 Marseille

Objet : Questionnaire sur le débat public LGV PACA

## Monsieur le Président de la CPDP,

Voici quelques éléments de réponse au questionnaire contenu dans votre courrier du 26 mai 2005.

1) Le débat qui se termine a permis à de nombreux acteurs potentiels de s'exprimer. Chacun a défendu ses positions, ce qui était logique. Il ne nous semble pas qu'il y ait eu le temps d'élaborer des solutions concrètes permettant de donner satisfaction au plus grand nombre. Toutefois, un consensus a parut se dégager sur quelques points :

Le train reste un mode de transport pertinent à l'échelon régional et national, remplaçant

avantageusement le choix routier, coûteux en énergie et en pollution.

- L'intérêt d'une ligne à très grande vitesse doit être complété par un raccordement à des transports locaux à l'arrivée : Il ne sert à rien de gagner quelques dizaines de minutes si à l'arrivée se posent pour nombre d'usagers des problèmes de correspondance, ou pour le moins d'arriver au lieu voulu.

Les gares par trop excentrées ont été critiquées ; les expériences d'Aix TGV, Avignon TGV,

Valence TGV, ne sont pas très probantes pour la qualité du service à l'usager.

- L'existence de lignes existantes à restaurer ou développer est un atout pour densifier le réseau TER complément indispensable à la LGV

- Il doit y avoir des liaisons rapides entre les grandes agglomérations locales
- La protection de l'environnement est un souci pour tous.
- 2) Le maître d'ouvrage se doit de faire en sorte que le projet choisi soit compatible avec les vœux majoritairement exprimés
- 3) On ne peut pas avancer simultanément trop longtemps sur plusieurs hypothèses de tracé. Par contre, une fois le choix déterminé, il doit rester une certaine souplesse pour laisser encore une place au débat public.

Le prolongement vers l'Italie dot être préparé, non seulement pour l'Arc Méditerranéen, mais aussi en direction de l' Europe Centrale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée

Le Président

Daniel GUFFROY